

Document à retourner

FICHE DE CANDIDATURE 2024-25

SECTION SPORTIVE SCOLAIRE FOOTBALL

COLLEGE LOUIS ARMAND de GOLBEY.

**Photo
d'identité**
(ou photocopie)

seulement si
candidature
en 6^{ème}

4 rue Louis Armand

B.P. 88

88194 GOLBEY Cedex

Renseignements ADMINISTRATIFS : (Merci d'écrire en majuscules)

NOM : PRENOM :

Date de naissance :

Adresse :

Candidature en classe de : 6^{ème} ☐ 5^{ème} ☐ 4^{ème} ☐ 3^{ème} ☐

Nom et prénom du responsable légal :

Téléphone mère: Mail :

Téléphone père: Mail :

Etablissement fréquenté en 2023-24 : Classe :

LV1 obligatoire : **Anglais.** LV2 envisagée :

Autorisation parentale :

Je soussigné..... autorise mon enfant
à passer les tests de sélection pour la section sportive scolaire football du collège Louis Armand le mercredi 10 avril
2024 de 13h30 à 16h30 au stade de La Haye le Doyen à Golbey. Je déclare que mon enfant est couvert par une
assurance contre les accidents dont il pourrait être victime ou responsable à l'occasion de ces épreuves.

Fait à Le **Signature du responsable :**

Renseignements SPORTIFS :

Pratique du football en club : OUI ☐ NON ☐

Si oui, dans quel club :

Nombre d'années de pratique : Niveau de pratique en 2023/24 :

Postes préférés :

Avis de l'éducateur (niveaux de maîtrise technique et tactique) :

Nom de l'éducateur : Téléphone et/ou mail :

Fait à le **Signature :**

Renseignements SCOLAIRES :

Pour les candidatures en classe de 6^{ème}, fournir une copie du bulletin de CM2 du 1^{er} trimestre/semestre.

Pour les candidatures en classe de 5^{ème} / 4^{ème} / 3^{ème}, aucun document n'est à joindre, sauf si votre enfant n'était pas
scolarisé au collège de Golbey durant l'année 2023/24 (auquel cas, il faudrait fournir la photo et les bulletins).

➤ Cette fiche de candidature devra être déposée au collège Louis Armand, à l'attention du coordonnateur
de la section sportive football, **le vendredi 5 avril 2024** au plus tard.

➤ Tous les dossiers incomplets (absence de bulletin notamment) ou hors délai seront rejetés.



SECTION SPORTIVE SCOLAIRE FOOTBALL



Les objectifs de la section sportive scolaire :

- Contribuer à l'épanouissement de nos élèves grâce à un dispositif de valorisation des compétences scolaires et sportives.
 - Motiver scolairement nos élèves en leur donnant la possibilité de progresser et d'être valorisé dans leur pratique du football.
 - Permettre à nos élèves de gagner en autonomie.
- (Apprendre à gérer les temps de classe, de travail personnel, de plaisir football, de repos et de loisirs).
- Contribuer à la formation technique, tactique et citoyenne de nos jeunes sportifs.

Principes de fonctionnement :

- La section est ouverte aux garçons et aux filles (licencié ou non) en classe de 6^{ème}, de 5^{ème}, de 4^{ème} et de 3^{ème}.
- La première langue vivante est obligatoirement l'anglais.
- Les options de latin, de grec et de LCE sont incompatibles avec la section.
- Le recrutement s'effectue en fonction du niveau scolaire et du niveau sportif. Les places sont limitées.
- 4h hebdomadaires intégrées à l'emploi du temps : **Mardi et jeudi de 15h à 17h.**
- Les entraînements se déroulent à proximité du collège (aucun transport à la charge des familles).
- Les horaires obligatoires d'EPS sont assurés et inclus à l'emploi du temps.
- La coordination de la section (liaison entre l'ensemble de l'équipe éducative, le terrain sportif et les familles) est assurée par Y. Grosjean (professeur d'EPS et coordonnateur de la section).
- L'encadrement sportif est assuré par des éducateurs diplômés de l'E.S.G.

Les obligations de la section (pour les élèves retenus**):**

- Obligation morale : Signature et respect de la "Charte d'engagement".
 - Obligation sportive : Les élèves sont licenciés à l'Association sportive du collège.
- (Ils participent aux activités de l'UNSS : Cross Vosges, compétitions de football et formation de "Jeune officiel").

Les dates à retenir :

Dépôt des dossiers : Au collège Louis Armand, à l'attention du coordonnateur de la section sportive football.

Date limites des retours des fiches de candidatures : Vendredi 5 avril 2024.

Epreuves de sélection : Mercredi 10 avril 2024, au stade La Haye le Doyen à Golbey, de 13h30 à 16h30.

Date des résultats : Avant le jeudi 18 avril 2024 (**par mail**).

- Pour une candidature en **classe de 6^{ème}** : Fournir la fiche de candidature remplie + une photo d'identité + la copie du bulletin de CM2 du 1^{er} trimestre/semestre 2023-24.

- Pour une candidature en **classe de 5^{ème} - 4^{ème} - 3^{ème}** : Seule la fiche remplie et signée devra être fournie (sauf si votre enfant n'était pas scolarisé au collège de Golbey durant l'année 2023/24 (auquel cas, il faudrait fournir la photo et les bulletins).

Nous restons à votre disposition (yannick.grosjean@ac-nancy-metz.fr) pour toutes questions.